

De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux

From the Transformation of Age Groups to the Evolution of Social Relationships

Agnès PITROU

Volume 27, Number 2, Fall 1995

Nouvelle morphologie sociale. Changement démographique et structure sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001564ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001564ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

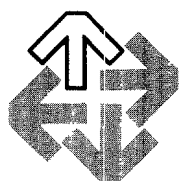
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

PITROU, A. (1995). De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux. *Sociologie et sociétés*, 27(2), 27–42.
<https://doi.org/10.7202/001564ar>

De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux



AGNÈS PITROU

Mais soudain, les indices se mettent à bouger et s'écartent sensiblement des positions antérieures, et nous voilà avertis que quelque chose se passe dans les comportements familiaux [...]. Le démographe, pour répondre, tente d'abord d'utiliser les ressources de sa discipline. Les changements observés ne sont-ils pas réductibles à des effets de calendrier ? Ils ne seraient alors que très provisoires et surtout sans grande signification. Mais que les tendances nouvelles persistent et s'amplifient, et voilà qui échappe à l'exclusive compétence du démographe. Ses difficultés d'analyse deviennent alors riches pour le sociologue : elles lui désignent quelques points sensibles, où les changements quantitatifs des indices impliquent, à titre d'explications hypothétiques, des évolutions qualitatives inattendues.

C'est en ces termes que L. Roussel introduisait en 1987 le numéro de l'*Année sociologique* consacré à la sociologie de la famille. En effet, sans cesse plus détaillées et plus précises, les statistiques démographiques offrent un aliment fécond à la réflexion du sociologue. Qu'il s'agisse des résultats des recensements, du relevé des déclarations d'état civil ou des enquêtes effectuées par les instituts ou départements spécialisés en démographie, ces données combinent une vision instantanée et un déroulement des phénomènes dans le temps qui reconstituent en quelque sorte le « film » des structures familiales et sociales. Film un peu schématique, certes : les situations déviantes ou pionnières, les comportements novateurs ont tendance à s'effacer au profit des moyennes. Le formel et le figé sont plus faciles à saisir, et surtout à comptabiliser, que le flou et le mouvant, dont on sait pourtant l'importance (en particulier ces dernières années) pour saisir l'évolution des formes familiales et des rapports sociaux.

Par ailleurs, il a été bien souligné, tant par les démographes que par les sociologues, combien les indicateurs d'âge ou les critères de classement des générations, malgré leur apparente rigueur, ne prennent sens que s'ils sont relativisés, rapportés au contexte socio-économique dans lequel ils sont utilisés (*Les Âges de la vie*, collectif, 1982 ; Attias-Donfut, 1988). Mais en dépit de ces limites, dont les chercheurs sont de plus en plus conscients, l'inscription dans le temps, avec des méthodes homogènes, de chronologies individuelles agrégées et identifiées par la répartition des classes d'âges dans les différents statuts constitue une base irremplaçable pour la connaissance des structures d'une société. Le sociologue peut, à sa lumière, s'interroger sur la nature et les effets des glissements progressifs des « calen-

driers de vie », non seulement sur le cycle de vie des personnes concernées, mais sur les transformations de l'espace social qui en découlent.

S'attacher aux « effets » des phénomènes démographiques sur la structure sociale peut toutefois sembler partiel. On sait en effet que la répartition numérique de la population et les rapports sociaux qui y correspondent s'inscrivent dans un « phénomène social total » où les processus s'enchaînent mutuellement dans un mouvement circulaire incessant. C'est parce que les facteurs économiques, socioculturels, politiques, parce que l'état des connaissances et des techniques, les représentations idéologiques se modifient que les comportements démographiques bougent aussi. Ainsi, si les acteurs sociaux des pays industrialisés, inquiets de voir la pyramide démographique se rétrécir à ses étages inférieurs, se donnent tant de peine pour mettre en place des mesures propres à stimuler la fécondité des couples — ou à l'inverse, dans les pays du tiers monde, pour tenter de la freiner —, c'est bien parce que la conviction est enracinée que la mise au monde d'enfants plus ou moins nombreux n'obéit pas au seul hasard ou à la fatalité, mais qu'elle dépend largement de facteurs sociaux au sens large sur lesquels il faut agir, comme vient de le rappeler encore la récente Conférence du Caire sur la population et le développement (« programme d'action », 1994). Les phénomènes démographiques sont, on le sait, la conséquence de mouvements dont certains restent encore largement inexplicables, parce qu'ils semblent relever de stratégies des couples et des individus plus ou moins « irrationnelles », c'est-à-dire non déchiffrées par les chercheurs, mais dont d'autres semblent obéir à des logiques sociales : état de l'économie collective et individuelle, niveau d'instruction, urbanisation, état de guerre ou de paix, avenir collectif, influence des religions et, bien entendu, à tous les âges de la vie, système de santé publique, effort pour éradiquer les maladies et freiner la mortalité accidentelle ou par maladie... Les pouvoirs publics et, de façon plus générale, les acteurs sociaux ne sont donc pas dépourvus de moyens pour infléchir les structures démographiques, selon les richesses dont ils disposent.

Mais à l'inverse, et c'est à cet aspect du processus circulaire que cet article sera consacré, le changement des structures démographiques — qu'il s'agisse de la succession variable de « classes pleines » et de « classes creuses » ou de l'importance relative prise par chaque âge de l'enfance à la vieillesse et des caractéristiques qui marquent ces étapes — induit des questions qui sont propres à chaque société concernant les effets de cette situation présente et prévisible sur l'avenir des rapports sociaux à tous les niveaux : en premier lieu au cœur des groupes élémentaires tels que les familles, dont l'équilibre dépend fortement du « calendrier des âges » et des distinctions qui sont introduites de ce fait dans son sein ; et plus largement dans des cercles sociaux plus vastes, lorsque se modifie quantitativement et qualitativement (en particulier selon les attributs dévolus à chaque âge) le capital humain dont ils disposent. Il faut, en effet, rappeler combien, au-delà des conséquences directes et mesurables de la déformation de la pyramide des âges, ces effets s'amplifient par le regard que la société concernée, à un moment donné, porte sur elle-même : plus précisément par la connotation positive ou négative qu'elle attache aux différents âges de la vie. Le processus circulaire est ainsi bouclé, par le retour du social sur le donné démographique.

Notre propos sera donc d'examiner quelques problématiques qui se sont développées ces dernières années dans les pays occidentaux — plus spécialement en France — depuis que les indices démographiques, et principalement ceux qui concernent la répartition des âges, « se sont mis à bouger et à s'écarter des positions antérieures », selon l'expression de Roussel, de façon visible et en apparence continue, jusqu'à constituer un signal d'alarme et devenir des « problèmes de société » actuels ou pressentis dans un avenir plus ou moins proche¹ ; alter-

1. Contrairement au Québec, où les variations démographiques ont été particulièrement rapides lors des dernières décennies, constituant une sorte de rupture avec la situation antérieure, le glissement a été beaucoup plus lent en France, entrecoupé par les perturbations liées aux guerres, et la déflation de la fécondité n'est pas nouvelle : les inquiétudes des experts français vis-à-vis des évolutions démographiques sont donc récurrentes, particulièrement depuis un siècle. Mais il n'est pas fortuit qu'elles reparassent actuellement, alors que les contrecoups du baby-boom, le tassement continu des indices de fécondité et le renforcement commençant des classes octogénaires, voire

nance des « classes pleines » et des « classes creuses » qui font s'étoffer ou s'amenuiser successivement les rangs des jeunes, des adultes et des vieux ; ralentissement continu de la fécondité qui mine la base de la pyramide ; renforcement progressif des classes vieillissantes par un simple effet de l'avancée en âge des « classes pleines » et par l'allongement de la vie grâce au recul de la mortalité². Lorsqu'on confronte les observations d'année en année, les catégories usuelles qui décrivent la structure de la population sont donc en train de changer de contenu et de voir leur poids réciproque se modifier. Les sociologues sont fortement priés d'anticiper ces problèmes sous la pression de « la demande sociale » inquiète des conséquences de ces modifications tant au sein des rapports familiaux que des relations les plus directement concernées à l'intérieur du corps social dans son ensemble ; d'où l'abondance des travaux sur ces thèmes depuis quelques années, vers lesquels va nous conduire une rapide incursion. Les problèmes nouveaux issus des changements démographiques sont en effet à la fois vécus au sein des familles qui s'y confrontent quotidiennement et discutés parmi les responsables des politiques socio-économiques ; des champs ou des modes d'approche inédits se développent donc pour la recherche, dont il peut être intéressant de souligner les plus significatifs, alors qu'ils sont souvent traités séparément par les chercheurs et conjoncturellement par les pouvoirs publics à la recherche de « solutions ». La contrepartie est que, s'agissant de sujets très vastes, ils seront ici plus évoqués qu'approfondis — même si derrière chacun d'entre eux sont indiquées des références aux observations et aux travaux effectués dans nos pays, dont on n'a pu expliciter ici que ce qui était compatible avec la longueur et la lisibilité de l'article.

1. MODIFICATION DU TEMPS DE VIE, CHANGEMENT DES RAPPORTS FAMILIAUX

Les démographes et les sociologues occidentaux ont abondamment décrit les évolutions qui affectent les différentes étapes du cycle de vie³ depuis une vingtaine d'années et qui modifient progressivement le calendrier des âges et des responsabilités qui leur sont attachées. Ainsi, en France, les instituts spécialisés (Institut national de la statistique et des études économiques ; Institut national des études démographiques) fournissent régulièrement des données démographiques brutes ou commentées et des enquêtes nombreuses portent sur des groupes démographiques particuliers : jeunes, personnes âgées, familles monoparentales, familles recomposées... Des travaux équivalents existent dans la plupart des pays de la Communauté européenne, qui produit elle-même des statistiques comparatives entre les pays. On sait ainsi qu'on se marie plus tard même si l'on a commencé une carrière conjugale précoce plus ou moins stable ; on recommence un projet de couple parfois tardivement avec un nouveau conjoint ; les premières phases parentales sont plus tardives, surtout pour les femmes, mais connaissent parfois un rebondissement dans le cas d'une nouvelle union ; les calendriers professionnels sont émaillés de péripéties dues tout autant aux transformations technologiques qu'aux bouleversements économiques ; l'espérance de vie augmente sans cesse de

nonagénaires, sont facilement identifiables, sur un fond complexe de changement des comportements familiaux. Les mêmes inquiétudes se font jour dans la plupart des pays européens, avec des accents différents par rapport à la France : moins centrées sur la natalité, mais tout aussi perplexes par rapport à la prise en charge des classes vieillissantes.

2. Le renforcement des classes au-dessus de 60 ans ne reste encore que faiblement marqué en France jusqu'aux années 2000-2005, car il s'agit de « classes creuses » du fait des guerres que le pays a vécues. En fait, le pessimisme latent concernant la « charge » consécutive au vieillissement s'appuie essentiellement d'une part par anticipation des changements d'équilibre entre actifs et inactifs qui s'accroîtra à partir des prochaines décennies, et d'autre part par le constat, du fait de l'allongement de la vie, du maintien en vie plus prolongé des personnes connues dans l'entourage ; les deux faits tendent à se mélanger parfois confusément dans l'opinion.

3. La notion même de cycle de vie a été depuis vingt ans l'objet de nombreuses discussions tant chez les sociologues que chez les psychologues. La diversité des découpages proposés pour en situer les étapes pourrait même faire douter de l'opérationnalité du concept, lorsqu'il doit rendre compte de cheminements individuels et familiaux dont l'hétérogénéité tend à se renforcer à l'intérieur des catégories de sexe et de position sociale.

génération en génération, faisant de la vieillesse (marquée par un retrait professionnel souvent précoce) une période longue ou très longue, avant que ne survienne le décès.

Le parcours des âges au long de la vie a donc connu de profondes mutations. L'échelle même des étapes a changé, comme l'ont noté les démographes en particulier à propos des femmes, en calculant que la mobilisation physiologique nécessaire à la reproduction n'occupait plus qu'environ un trentième de la vie des femmes au lieu d'en absorber au moins deux cinquièmes dans les sociétés traditionnelles — conséquence des changements convergents de l'accroissement de la longévité et de la diminution de la descendance (Chesnais, 1990). L'échelle du temps familial s'est donc modifiée, structurant différemment les rapports entre les âges. Bien des conséquences peuvent en découler sur les relations intra-familiales. Nous en retiendrons trois, à la fois parce qu'elles semblent remettre particulièrement en cause les notions mêmes de liens à l'intérieur du réseau de parenté et parce qu'elles commencent seulement à développer leurs effets, tout en constituant, au niveau individuel et collectif, une source d'interrogations inquiètes.

1.1. LE DÉSORDRE DES GÉNÉRATIONS

Les générations n'ont jamais, quoi qu'on en dise, constitué un bel empilement bien ordonné de strates superposées, comme nous le rappelle opportunément Le Bras (1981). Certes, à partir du XIX^e siècle, le cycle de vie familial a commencé à être moins marqué par « les cicatrices d'un long passé », conséquences de la mortalité précoce, des veuvages successifs, des enfants nés de plusieurs « lits »... Mais les évolutions récentes ont de nouveau tendance à brouiller la succession des générations : enfants tardifs par rapport à leurs aînés, mariages qui reculent dans le temps, remariages après les séparations qui reproduisent les conséquences des anciens veuvages (par exemple avec la mise au monde de nouveaux enfants) ou recompositions qui « mélangent » des personnes sans lien de parenté, tandis que l'allongement de la vie des aïeuls et des aïeules a créé un « *nouvel espace d'envergure temporelle* », comme le souligne Boulding (1981). Cet espace de quatre ou cinq générations coexistantes, prolongé par la mémoire directement transmise de la génération précédente à celle qui suivra, est bien loin de s'ordonner selon une succession régulière : qui s'en étonnerait sur une telle durée ? Par lien biologique, mais plus souvent encore par alliance ou par recomposition, les âges des neveux et nièces se rapprochent de celui des tantes et des oncles et parfois s'entrecroisent. Les petits-enfants succèdent plus ou moins rapidement à des enfants tardifs. Si ces mélanges de générations et leur cohabitation au sein de la même demeure ou de demeures proches ont été bien connus dans les époques de forte fécondité et de forte mortalité, où les filles aînées mettaient au monde un enfant alors que leurs mères n'avaient pas achevé leur propre carrière maternelle, et ceci encore plus souvent en cas de veuvage précoce suivi de remariage, il est clair qu'ils revêtent maintenant d'autres configurations. Les critères d'âge et de rang dans la famille ne définissent plus qu'approximativement l'ordre et la nature des rapports entre les personnes, et encore moins les rapports d'autorité ou ceux d'affinité. « On peut se représenter l'espace familial comme une gare de triage où convergent activement des trains de temporalité, avec des rythmes qui leur sont propres », remarque Bertaux-Wiame (1987). C'est en partie à la complexité de ce réseau où les places sont à la fois mouvantes et mal définies qu'il faut attribuer la sélectivité qui s'opère, sans doute de plus en plus, vis-à-vis des relations entretenues de façon privilégiée avec tels ou tels membres, qu'ils soient réellement « parents » au sens biologique ou de l'alliance, ou qu'ils se soient rajoutés de fait au réseau. « L'hésitation globale » dont parle Roussel (1989) en particulier à propos des familles recomposées, dans lesquelles Théry et Dhavernas (1993) voient « la rencontre complexe des valeurs de la parentalité et de celles de l'amitié », se retrouve dans d'autres contextes familiaux, par exemple entre oncles ou tantes et neveux ou nièces dont ils sont proches par l'âge, ou encore entre ces fameux « jeunes grands-parents » qui exercent, pour tel ou tel de leurs petits-enfants en difficulté, un rôle quasi parental, mais parfois de façon plus détendue que les vrais parents. La législation elle-même tarde à codifier les rapports nouveaux qui s'établissent

par exemple entre grands-parents et petits-enfants issus de couples non mariés, voire vis-à-vis desquels ils n'ont pas de parenté légale (Cherlin-Furstenberg, 1986). Liens de parenté, pouvoirs d'autorité légalement reconnus et affinités issues d'une attirance réciproque ou de centres d'intérêt communs ne vont donc plus de pair. Tandis qu'à l'extérieur de la famille, les enfants sont de plus en plus précocement confrontés au découpage de leur univers social selon des catégories d'âges dans les lieux d'accueil, les écoles, les centres de loisirs, les relations familiales, elles, du fait de la diminution des fratries et des bouleversements chronologiques des liens de la parenté, s'établissent plutôt sur des modes de type « diagonal » ou vertical, parfois en sautant des échelons. Peut-être, après tout, cette diversité des positionnements contribue-t-elle à faciliter l'adaptation des enfants et des jeunes, mais aussi des adultes, à des formes de sociabilité souples. Mais les repères ne sont pas forcément aisés à trouver parce qu'il sont plus flous. La notion d'appartenance à une lignée, d'enracinement dans un passé familial où s'inscrit l'histoire personnelle peut devenir de moins en moins évidente, dans la mesure où les rangs et les places, avec les prérogatives qui y sont attachées, ne sont pas nettement marqués et où les modes de transmission effectifs n'obéissent pas à des processus ordonnés.

Il est difficile, enfin, dans ce grand remue-ménage des âges au sein des familles, de prévoir les conséquences qu'auront les formes nouvelles de procréation, en particulier par l'usage des embryons congelés ou du sperme conservé qui pourra provoquer de véritables sauts générationnels si les législations n'y mettent pas de limite. La conviction courante dans l'opinion et même chez les scientifiques qu'évoque Le Wita (1991), selon laquelle « la succession harmonieuse des générations permet à chaque individu de trouver sa place dans la chaîne générationnelle et dans le corps social », doit être remise à l'épreuve des faits lorsque la chaîne elle-même menace de se rompre ou se ramifie sans qu'on puisse percevoir l'ordre qui sous-tend ces ajouts.

1.2. UNE NOUVELLE CLASSE D'ÂGE : LES PRÉ-ADULTES ?

Les rapports entre l'évolution de l'enfant jusqu'au statut d'adulte autonome ont été changeants au cours du siècle. C'est à Ariès (1973) que revient le mérite d'avoir tenté le premier de baliser le parcours de l'enfance en France du XIII^e au XVIII^e siècle selon les modes propres aux catégories sociales et au type d'habitat. Alors qu'elle est considérée de nos jours comme la responsabilité familiale prioritaire, il nous rappelle que la socialisation a, de fait, souvent été assurée hors de la famille au cours de l'histoire, en certaines périodes et en certaines régions, comme le décrit Lebrun (1986) pour l'Europe de la première modernité : soit que les enfants étaient confiés à d'autres familles dès le bas âge (en nourrice), ou un peu plus tard, pour effectuer un apprentissage et acquérir un métier ; soit qu'ils étaient recueillis dans des institutions (hôpitaux, orphelinats) lorsque les parents ou la mère, à bout de ressources, se résignaient à les abandonner.

Plus près de nous, jusqu'à la fin de la première moitié du XX^e siècle et même un peu au-delà, on sait aussi que les internats scolaires ont hébergé de nombreux enfants pendant les années de scolarité : non seulement ceux issus des familles bourgeoises, pour leur assurer « une bonne éducation », mais ceux des familles rurales éloignées des centres scolaires. Même sortis du cadre familial, ces enfants restaient dans un statut de soumission caractéristique de la phase d'enfance. L'entrée précoce des enfants des classes populaires dans la vie de travail⁴ ébranlait déjà cette condition : rendus semi-autonomes par l'acquisition d'un salaire, ils restaient pourtant généralement intégrés dans la vie familiale jusqu'au mariage, qui survenait parfois (pour les jeunes filles surtout) avant la vingtième année : entre l'enfance et l'âge adulte, les frontières restaient floues, mais de courte durée.

4. Ce n'est qu'en 1965 que la scolarité obligatoire a été portée en France jusqu'à 16 ans. Mais la plupart des familles avaient anticipé l'obligation.

L'apparition progressive du thème de l'adolescence, dont l'apogée a été atteinte vers les années 1960-1970, a marqué l'émergence d'une nouvelle étape du cycle, de l'enfance à la jeunesse⁵. L'accent, à son propos, a été mis sur la remise en cause des héritages parentaux, sur les velléités des enfants de s'en affranchir, jusqu'à prévoir, en ces années de prospérité, que le noyau familial éclaterait rapidement par la prise d'indépendance spatiale des jeunes de plus en plus précoce⁶. L'adolescence avait acquis droit de cité entre l'enfance et la jeunesse, vestibule débouchant sur l'âge adulte : dépendance financière des parents, autonomie de l'habitat et des modes de vie.

La situation présente a contredit ces prévisions : plus de 50 % des jeunes vivent encore avec leurs parents en France en 1990, et encore presque 30 % à 25 ans (Desplanques, 1993). De nombreuses recherches (entre autre Galland, 1991 ; Blöss, Godard, 1988) ont analysé ce phénomène qui maintient une sorte de statut d'enfants dépendants bien différent de celui des jeunes ouvriers du début du siècle vivant sous le toit familial. Les raisons de cet état mi-contraint, mi-accepté avec toutes sortes de compromis sont à chercher du côté de l'allongement de la scolarité, devenu un passeport d'entrée dans la vie professionnelle, puis, sous l'influence de la crise sociale et économique, un moyen plus ou moins détourné de retarder la confrontation au marché du travail ; pour ceux qui ont quitté précocement l'école, c'est un temps d'attente, entrecoupé de stages ou de « petits boulots » puisque l'entrée dans l'emploi est impossible. Le retard à un projet matrimonial stable, lié à l'attente de disposer de ressources propres, mais aussi à la transformation continue des attitudes envers l'engagement conjugal, contribue également à prolonger la cohabitation avec les parents, même si l'on observe assez souvent des phases alternatives de logement autonome (chez le « copain » ou la « copine »), puis de retour au foyer quand cesse la liaison amoureuse. « À la fin de l'adolescence, un *modus vivendi* se met en place entre parents et jeunes, qui fixe le style de leurs échanges et annonce déjà, par avance, la manière dont vont s'organiser plus tard les relations entre parents et enfants devenus adultes » (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994). On se trouve donc en présence désormais — quel qu'en soit l'avenir — d'une étape inédite dans le cycle de vie qui n'est plus la « post-adolescence », selon le terme créé par Keniston (1968). Elle revêt une signification bien différente depuis que les voies d'avenir vers l'âge adulte autonome se sont obstruées (Richter, 1994).

Cette nouvelle étape constitue une période « pré-adulte » qui paraît s'allonger d'année en année. Elle tente de s'exprimer à travers une culture propre : modes vestimentaires, rythmes de vie, fêtes musicales, exercice d'une sexualité dont la liberté et le faible degré d'engagement apparents (et donc différente de ce qui était concédé antérieurement aux adolescents) connaissent leur limites avec l'invasion du sida... En tout état de cause, il ne s'agit que d'une culture éphémère et changeante, de la recherche « d'espaces intermédiaires » (Roulleau-Berger, 1991) qui ne sont en fait que des « espaces sociaux précaires » (René, 1993). Par rapport aux adolescences précédemment décrites, cette nouvelle étape a perdu sa fonction contestataire, perturbatrice de l'ordre établi, sauf quand elle se déroule dans un cadre social lui-même déstructuré tel que celui des « banlieues à problèmes » — mais le problème dépasse alors nettement celui d'une classe d'âges. Bien plus, elle garde son enracinement familial, par nécessité ou par commodité, qui tend à désamorcer les conflits et à exacerber le désir d'intégration plutôt que de transformation sociale. S'il y a mal de vivre, il se réfugie dans l'intimisme et dans une violence privée, telle que la toxicomanie ou la petite délinquance, qui n'épargne pas toujours les proches.

5. Il y a, du reste, souvent confusion dans les termes entre adolescent (à connotation plutôt psychologique) et jeune, ce dernier mot ayant été rapidement adopté dans le grand public, qui vise un état qui se prolonge au-delà de la « crise d'adolescence ». Il faut noter que l'âge auquel se situe maintenant l'adolescence (souvent précédée d'une catégorie « pré-adolescence ») tend à se rajeunir : de 11 à 15 ans, plutôt que de 14 à 18 ans.

6. Les prévisionnistes du Commissariat au Plan français insistaient, en 1985, sur la nécessité de prévoir, dans les projets d'urbanisme, des logements séparés pour les adolescents afin de faciliter leur prise d'indépendance par rapport aux familles (*Réflexions pour 1985*, Commissariat au Plan, Paris).

Que reste-t-il alors de cette fonction sociale de l'adolescence décrite par Ariès (1983) qui, collectivement, contrôlait les comportements sexuels de leurs pairs, voire des adultes, qui organisait les jeux et les fêtes de la communauté, remplissant en quelque sorte des « missions de caractère public » tout en étant, individuellement, complètement intégrée dans la vie des adultes par le travail ou l'apprentissage ? Par rapport aux siècles précédents, un renversement complet s'est exercé autour de cette classe d'âges qui entre difficilement dans le monde des adultes tout en perdant ses velléités de revendication collective de statut. À la fois référence mythique d'une jeunesse qui est la valeur suprême à conserver pour ceux qui s'en éloignent et objet de suspicion en tant que concurrent ou délinquant potentiel, le « jeune » (principalement le jeune de sexe masculin, car on parle en vérité assez peu des filles sous ce terme vague et en apparence asexué) a donc besoin — trop besoin — du cocon familial et de la reconnaissance de son statut protégé pour attendre un avenir imprécis : paradoxe évident de notre temps, alors que la durée du couple parental dans la stabilité est elle-même soumise à bien des aléas qui l'empêchent d'assurer ce cadre sécurisant.

1.3. RESPONSABILITÉ DE PARENT, RESPONSABILITÉ D'ENFANT

Logiquement, comme le souligne Attias-Donfut (1988), l'allongement de la durée de la vie et le petit nombre des enfants mis au monde devrait raccourcir le temps dévolu aux responsabilités parentales. Au surplus, les modes d'éducation institutionnalisés qui prennent une grande place dans la vie des enfants dès le jeune âge devraient relayer le rôle des parents au moins partiellement.

Or, du fait du retard des jeunes à prendre leur autonomie, les parents se sentent en fait de plus en plus longtemps maintenus dans leur fonction de soutien matériel et moral, même si leurs interventions directes doivent se faire discrètes auprès de jeunes quasi adultes. On sait en particulier combien le drame du chômage des jeunes serait plus « explosif » sur le plan social s'il n'y avait ce tissu protecteur du réseau familial. Parfois même, les parents surprotègent leurs enfants et retardent d'eux-mêmes le moment de la prise d'autonomie qui coupera le cordon ombilical. Être parent ne renvoie certainement plus au même type de « devoir » que dans d'autres formes de société ou que durant les années de l'essor industriel, mais ce n'est plus une responsabilité à temps limité et son contenu a changé.

Et voici dans le même temps que ces parents angoissés par l'avenir de leurs enfants sont rappelés eux-mêmes à leurs devoirs d'enfants vis-à-vis de leurs ascendants pour lesquels on leur demande de se mobiliser en cas de difficulté. Ce renforcement du rôle de la « génération sandwich » (Höhn, 1990), annoncé par les sociologues américains dès 1970 (Hill, 1970), a été repris depuis dans de nombreuses recherches (Pitrou, 1992 ; Attias-Donfut, 1994). Wilbers et Lehr (1990) ont décelé, dans le groupe des femmes âgées de 40 à 50 ans situées dans une famille à plusieurs générations, « une accumulation de crises du fait de leurs obligations envers ascendants et descendants ». Comme le remarque Schultheis (1993), « les générations actives que l'on a l'habitude d'appeler les « générations sandwich » auront des charges sociales de plus en plus lourdes à supporter pour subvenir aux besoins des générations inactives, à savoir un premier âge de plus en plus rallongé grâce à une durée moyenne de scolarisation de plus en plus longue, et un troisième âge inactif dont l'espérance de vie moyenne se rallonge considérablement ». Responsabilité prolongée vis-à-vis ses propres enfants, parfois reprise par celle de grand-parent à laquelle est attachée, individuellement et collectivement, une forte valorisation, déclin des ascendants dont il faut assumer les soins : contrairement à ce que les calendriers de vie pourraient laisser supposer, l'investissement requis dans les responsabilités familiales tend à absorber de plus en plus durablement les forces des adultes, jusqu'à la sortie de leurs enfants de la post-adolescence et dès l'apparition des difficultés de vie de leurs parents, voire, pour certains, de leurs grands-parents.

Le développement hésitant des services institutionnels, considérés comme trop coûteux par les pouvoirs économiques et qui s'ajustent souvent mal aux besoins et aux demandes des personnes vieillissantes et de leur famille, induit une sorte de culpabilité que la société

renforce vis-à-vis des enfants qui « abandonnent » leurs parents âgés aux soins des services créés à leur intention. Il serait intéressant de rapprocher cette culpabilité fortement stigmatisante de l'enfant adulte qui délègue à une institution la charge de ses vieux parents qu'il ne peut assumer de cette autre culpabilité que ressentent les jeunes mères qui choisissent de confier leur enfant à la crèche ou à la garderie. Les normes implicites ou proclamées qui définissent le « bon parent » rejoignent ainsi celles qui définissent le « bon enfant », et renvoient, comme le note encore Schultheis (1993) « à une idéalisation rétrospective du soi-disant bon vieux temps de l'autonomie et du self-help familiaux ». Dans une période menacée par un certain retour à l'ordre moral⁷, cette focalisation sur les tâches familiales peut apparaître comme l'accomplissement vertueux d'un devoir « naturel », en particulier pour les femmes. Au cours des nombreux débats d'experts qui se déroulent actuellement dans nos pays à propos des questions de société, et plus spécialement du partage du travail, le débat n'est pourtant jamais posé en termes de calendriers de vie ; l'abandon qu'on sollicite de la part des femmes de tout ou partie de leur travail professionnel, qui les rendra disponibles pour leurs tâches « naturelles » d'éducatrices des enfants ou de gardiennes des ascendants, n'est jamais rapporté à la durée effective de l'accomplissement de ces tâches dans le déroulement d'une vie et de l'investissement que d'autres tâches extrafamiliales pourraient leur demander ; pas plus, du reste, que n'est remis en cause le rythme de travail des jeunes pères en pleine charge éducative ou qui atteignent l'étape où leurs parents pourraient les solliciter. En outre, au nom du vieillissement de la population, les calendriers professionnels (et les droits qui en découlent pour les pensions futures) sont basés paradoxalement de plus en plus sur la continuité de l'activité salariée et sur l'allongement de la vie active, au moins en Europe.

Ce problème de l'ajustement des calendriers et des priorités ou des choix que doivent effectuer les intéressés (et plus encore les intéressées) entre des « devoirs » ou des champs d'activités concomitants conditionne la vie collective au plus haut point. Au-delà du champ professionnel, il concerne aussi la capacité des citoyens à s'investir dans les participations sociales et le fonctionnement des instances qui assurent la marche de la communauté. Dans l'affirmation de la primauté des responsabilités familiales — telle, par exemple, qu'elle a été sans cesse répétée durant la récente Année internationale de la famille —, la question des activités concurrentes et de leur « utilité sociale » (sans parler des souhaits individuels) n'a jamais été clairement posée au regard du déroulement global de la vie.

Désormais, les calendriers de la vie sont en apparence plus favorables à l'autonomie des personnes, du fait que chacun et chacune dispose d'une durée plus longue pour assurer la reproduction biologique et sociale qui requiert un temps de plus en plus bref ; par le jeu des forces économiques et socio-politiques, une sorte de piège peut pourtant se refermer sur la vie privée au service de la parenté. « Le régime démographique moderne commence avec une nouvelle expérience du temps, lorsque l'individu prend conscience qu'il peut désormais investir non plus seulement au profit de sa lignée, mais à son propre bénéfice », notait Roussel en 1983. Par la réprobation d'une forme d'individualisme que l'on prête aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui en leur reprochant de n'en faire jamais assez pour leur famille, ne serions-nous pas en train, au moins provisoirement, de tourner le dos à ce « régime moderne » ?

2. STRUCTURE DES ÂGES ET RAPPORTS SOCIAUX

Parmi les enseignements tirés du glissement des indicateurs démographiques des vingt dernières années, celui qui suscite le plus de commentaires et de questions de la part des experts concerne le passage d'une situation où les classes jeunes — en dessous de 20 ans —

7. Ce retour à l'ordre moral se manifeste dans de nombreux pays : incitation à retrouver les valeurs traditionnelles, remise en cause de l'avortement, répression accrue des conduites jugées déviantes plutôt qu'actions préventives, insistance sur l'irresponsabilité parentale et pressions diverses pour le retour des femmes au foyer... Il n'est pas étranger au durcissement des courants religieux.

étaient plus nombreuses que celles des plus de 60 ans à la situation inverse. Peut-être, est-ce parce qu'on touche, avec cette observation simple, à la reproduction même de la société ; peut-être aussi parce que ce basculement démographique trace une ligne de démarcation nette entre les pays du Nord et ceux du Sud, ou encore entre les sociétés post-industrielles et les sociétés rurales de l'Ancien Régime, ce qui suscite les inquiétudes de certains soit par rapport à l'équilibre des forces internationales, soit par rapport à la disparition des comportements familiaux traditionnels.

Nous n'entrerons pas ici dans le vaste débat autour des politiques de natalité qui s'est largement développé depuis un siècle en France, avant la création de l'Institut national d'études démographiques, puis autour de cet Institut (Pitrou, 1994), et au Québec depuis une quinzaine d'années (Dandurand, 1987). Nous soulignerons seulement les deux points qui semblent, dans ce débat interdisciplinaire autour des changements structurels de la pyramide démographique, concerner directement les rapports entre les classes d'âges.

2.1. LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS AURA-T-ELLE LIEU ?

L'hypothèse d'une nouvelle guerre des générations qui se développerait à l'échelle des sociétés et non plus dans l'intimité des familles s'appuie sur plusieurs arguments. Le plus connu, car le plus souvent invoqué, renvoie à l'alourdissement du poids économique imposé aux plus jeunes du fait de la prise en charge financière de trop nombreuses personnes vieillissantes à entretenir. On note aussi l'âpreté grandissante de la compétition pour accéder aux emplois ou aux responsabilités non seulement entre les plus âgés, mais surtout vis-à-vis leurs successeurs : à vrai dire, il semble bien que, jusqu'ici, la crise économique ait renvoyé dos à dos, dans un même rejet du marché du travail, les travailleurs ayant dépassé la cinquantaine et les jeunes au seuil de l'âge adulte. On semble craindre enfin la montée d'une tension entre les habitudes des personnes en fin de vie soucieuses de calme et de sécurité et les façons de vivre des jeunes, désireux de manifester leur exubérance et leur force et qui risquent d'apparaître comme des fauteurs de troubles : rapports acrimonieux et détériorés, de plus, par la non-reconnaissance de l'utilité du savoir des anciens qui « ne sont plus dans la course »...

Certes, des signes de repli social apparaissent, plutôt du côté des plus âgés tentés de se barricader à l'abri des perturbations de leurs successeurs, « casseurs » en puissance. L'exemple des isolats qui se créent ainsi autour de certaines résidences luxueuses de personnes âgées, aux États-Unis ou en Europe, rejoint l'attitude sécuritaire qui s'exprime en particulier de la part de beaucoup de femmes âgées s'estimant menacées par les agressions de certains jeunes. Cette méfiance, lorsqu'elle existe, vise la jeunesse de façon anonyme et s'exacerbe lorsqu'un fait concret peut être relevé et amplifié, ou lorsque les conditions de vie dans un cadre social dégradé perturbe l'ensemble des rapports entre les personnes et les groupes. Car il en va bien autrement au plan intrafamilial, où les rapports personnalisés entre ascendants et descendants excluent généralement les jugements catégoriels définitifs (« les jeunes » sont ceci « les vieux » sont cela...) et les conduites de rejet qui pourraient en découler : un grand-père n'est pas plus un « vieux » que l'on méprise qu'un petit-enfant n'est un « gêneur » que l'on repousse.

Hormis quelques tensions somme toute isolées ou attribuables à des causes sociales plus globales, il n'apparaît pas — en particulier en Europe — de formation de « classes » de générations qui relaiendraient en quelque sorte une lutte des classes ou de sexes mise sous le boisseau. Beaucoup de raisons peuvent l'expliquer, et en même temps laisser des incertitudes pour l'avenir. Les clivages démographiques restent traversés par les oppositions de sexe, par la différence des appartenances sociales et par les situations socio-économiques qui en découlent. En d'autres termes, une communauté durable d'intérêts ou de contestation ne peut pas naître uniquement du fait qu'on appartient à une même classe d'âges, événement éphémère par essence et dont le vécu ne cesse de se diversifier avec le temps qui s'écoule — hormis le rappel ou l'empreinte de quelques événements précis qui ont marqué les contemporains. Les difficultés économiques elles-mêmes, ressenties par les plus jeunes comme un ressentiment

vis-à-vis les plus âgés vivant plus confortablement, ne semblent pas pour le moment cristalliser une réelle opposition. L'accès au marché du travail (dont ils voient bien que les travailleurs vieillissants sont aussi évincés) les préoccupe plus que le poids des prélèvements sociaux ou fiscaux destinés à alimenter les retraites. Et ils sont conscients par ailleurs, au plan personnel, que la génération de leurs grands-parents et de leurs parents les aide fortement à assurer leur vie quotidienne et même à préparer, dans les limites du possible, leur avenir ou à faire face à leurs difficultés conjugales ou parentales, comme le montrent aussi bien les récentes enquêtes effectuées en France (Dechaux, 1994 ; Attias-Donfut, 1995) qu'en Suisse (Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994) ou au Québec (Dandurand, Ouellette, 1991 ; Godbout et Charbonneau, 1993). « Le régime d'oscillations de moyenne durée entre générations pleines et générations creuses » que décrit Poursin (1994) et qui rendrait ardue, selon lui, « la conciliation de ces importantes et brusques fluctuations avec l'égalité et la réciprocité de traitement entre les générations » n'a pas encore engendré un sentiment d'injustice qui dresserait une génération contre l'autre. En partie parce que les références et les comparaisons sont trop complexes pour permettre au simple citoyen de savoir s'il est réellement « né la bonne année », au sens où l'entend Thomson (1993), qui cherche à démontrer l'avantage qu'a retiré la génération du baby-boom à la fois de l'expansion et des fonds de l'État-providence ; en partie parce qu'un certain relativisme par rapport à l'histoire passée empêche de considérer malgré tout que l'âge d'or est peut-être derrière nous, alors que tant de souvenirs transmis plus ou moins fidèlement par les générations précédentes prouvent amplement le contraire.

En fait, quelle est donc la pertinence du critère d'âge comme facteur de structuration des rapports sociaux ? « L'indistinction croissante des seuils d'âge » que souligne Commaille (1987) se combine avec l'évolution physiologique due à un meilleur environnement sanitaire et culturel : les capacités se développent plus rapidement et plus complètement chez les jeunes, la dégénérescence apparaît plus tardivement ou plus sporadiquement chez les plus âgés ; il devient alors plus difficile d'inférer directement de l'âge biologique un état effectif des capacités et de l'activité.

La modification de la structure démographique elle-même fait que plus grands sont le nombre et la proportion de personnes qui atteignent un certain seuil d'âge, et plus les catégories tendent à se fragmenter : les « jeunes vieux » de 60 ans se détachent parce qu'ils sont comparés (et se comparent eux-mêmes) aux « vieux-vieux » de 75 ou 80 ans, assez nombreux pour constituer une référence. « La vie humaine continue à se partager suivant les mêmes trois grandes périodes : l'enfance, la maturité, la vieillesse. Mais ces mots ne recouvrent plus ni la même durée, ni la même signification, car le cadre général où ils s'inscrivent, le temps, a radicalement changé : il est devenu imprévisible ». (Roussel et Girard, 1983.) Avec ce temps changeant, les étapes de base se sont elles-mêmes scindées selon des contours flous qui tiennent plus à des conditions d'insertion sociale qu'à des repères chronologiques qui fonderaient une guerre des âges.

2.2. QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ VIEILLE ?

La lente transformation de la pyramide des âges qui est en train de se produire provoque, en général, plutôt des inquiétudes parmi ceux qui s'en préoccupent. Outre la future répartition entre les actifs et les inactifs, qui alerte les économistes sur la répartition des richesses qui risque de s'ensuivre, le débat le plus fondamental (qu'Alfred Sauvy avait fortement contribué à initier) touche au rapport plus ou moins direct entre l'existence d'une abondante population jeune dans un pays et sa capacité à se développer et à subvenir à ses besoins — en particulier dans les pays pauvres ; On connaît l'affrontement récent qui s'est produit sur ce thème, mi-économique, mi-idéologique, lors de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement (Mariller *et al.*, 1995). Les terrains d'observation quasiexpérimentaux qui permettraient d'avancer dans l'analyse des effets de la « natalité galopante » ou du poids des « populations grises » ne manquent pourtant pas. Mais les paramètres qui interviennent dans le développement économique et les indicateurs sociaux

sont beaucoup trop nombreux et complexes pour se prêter à de simples analyses statistiques ou pour raisonner dans le cadre des *ceteris paribus* et donc pour permettre de trancher les désaccords qui subsistent entre chercheurs et surtout entre responsables politiques. Beaucoup d'intérêts de tous ordres sont en effet sous-tendus par les réponses à ces questions, on le sait.

Les sociologues devraient, quant à eux — mais peu d'entre eux l'ont fait jusqu'ici — s'intéresser de plus près à cette représentation du sens commun qui voit dans le « vieillissement » de la population (indiqué sommairement par le basculement de l'échelle des âges) une évolution qui ne peut être que préjudiciable à l'avenir des sociétés : idée reçue qui est traitée un peu comme une évidence par les experts et qui reçoit assez facilement l'agrément de l'opinion publique. Le Bras (1991), qui se situe au cœur de la polémique démographique, résume cette idée : « parler de vieillissement, c'est annoncer l'arrivée d'une catastrophe, dès que le mot est lâché ; c'est aussi suggérer une évolution irréversible ».

La liaison habituellement faite entre le progrès, la modernité, le dynamisme... et la jeunesse, qui court en filigrane à travers tous nos comportements et nos attitudes individuels, est appliquée d'emblée aux phénomènes macrosociaux : l'aptitude au changement, la créativité, le besoin de communication et de participation de la société « jeune » s'oppose au « repli frileux » des vieillards, voire des « populations ridées », de la « peste blanche »⁸

Ce mode de raisonnement qui infère de la montée des vieux toutes sortes d'incidences fatales tend à considérer le vieillissement collectif d'une société comme égal à la somme des vieillissements individuels. Or, rien ne permet de penser qu'une société vieillie est assimilable à un homme vieilli. Le raisonnement analogique qui fait de la société vieillie, à l'image de l'homme vieilli, un corps moins actif et moins dynamique est sociologiquement discutable. Le sociologue sait bien que la société constitue une entité différente de la somme des parties. (Guillemard, 1993.)

Le problème est ainsi clairement posé, incitant à une discussion d'autant plus indispensable que, du lieu commun du vieillissement et de ses méfaits, sont souvent déduites des conséquences qui portent sur les actions collectives qu'il faudrait promouvoir tant dans le domaine de la reproduction que dans le fonctionnement des institutions.

Vouloir enrayer les évolutions néfastes qui produisent le vieillissement sous-tend d'abord l'hypothèse qu'une croissance indéfinie du nombre des humains, par l'abondance des enfants mis au monde, est en soi-même un bien et doit constituer un objectif : *big is beautiful*, comme continuent à le croire les responsables de collectivités locales (une grande ville vaut mieux qu'une petite, même quand la population concernée en arrive à se concentrer dans des métropoles impossibles à gérer ou maîtriser). Mais l'idée essentielle de cette sorte de fuite en avant est qu'une proportion plus importante de jeunes que de vieux doit permettre aux attitudes collectives d'être tournées plutôt vers « la fête », qui crée sans cesse une histoire commune que vers « la commémoration », qui se replie sur le passé (Javeau, 1991). Au contraire, en cas d'un nouvel équilibre en faveur des classes âgées, « cette force d'attraction du passé-évasion, du passé-consolation et refuge » (Chesneaux, 1988) risque de contaminer même les plus jeunes.

Qu'elles soient source de polémique — en particulier chez certains démographes — ou qu'elles apparaissent comme matière à examen, les perceptions du vieillissement social s'appuient sur deux présupposés principaux. Le premier concerne la définition même du « jeune » et du « vieux » dans une société en pleine évolution, où les seuils des âges se déplacent forcément sous l'influence des progrès sanitaires, des perspectives économiques et des modèles culturels :

Lorsqu'on étudie nos populations par rapport à celles des siècles passés [...], on ne peut manquer de constater que leur espérance de vie, leur mode de vie, leur rencontre avec les maladies, leurs habitudes de nourriture, leur sexualité ont changé [...] Tout ceci joue

8. Ces expressions sont des titres d'ouvrage mi-démographiques, mi-politiques parus en France dans les dernières décennies.

vis-à-vis de nouveaux modes de vie après la cinquantaine et jusqu'à un âge avancé : les gens gardent ou essayent de garder des activités et des apparences des années antérieures au lieu, prématurément, de réaliser le modèle d'une vie ralentie. (Biraben, 1982.)

L'argument de la multiplication des inactifs retirés de la vie professionnelle perd lui-même de sa force convaincante dans la mesure où, la productivité augmentant constamment, le retour d'un plein emploi même pour les jeunes adultes pose de nouveaux problèmes à nos sociétés : la « création des richesses » au sens classique du terme mobilisera vraisemblablement moins de travailleurs dans l'avenir. En cas de besoin, il pourra en outre s'appuyer sur de larges franges de population aujourd'hui sous-occupées, telles qu'une partie des femmes, les jeunes « post-adolescents » et les préretraités.

Comme le constatait déjà Marshall en 1981, deux scénarios sont donc possibles pour le futur : dans le cas le plus défavorable, des différences significatives continuent à diviser les groupes d'âges, plaçant les personnes vieillissantes dans une situation d'incapacité et de ségrégation ; mais dans l'hypothèse favorable, l'âge devient un critère de moins en moins discriminant à cause des progrès de la santé, de l'éducation et du statut offert à ces personnes.

En fait, il est surtout clair qu'il existe un urgent besoin de recherches sérieuses, approfondies et prolongées sur la notion d'« espérance de vie sans incapacité » reliant l'observation du recul de la mortalité et de la morbidité, et du maintien des aptitudes dans un contexte socio-économique donné, qui ne seraient orientées ni vers l'apologie et la réhabilitation des personnes âgées, ni vers la démonstration habituelle des méfaits du vieillissement. « Il faut bien reconnaître que du point de vue social comme du point de vue démographique, nous connaissons des destins de vieillards, nous voyons le rôle des vieillards. Mais au-delà des images globales, les données quantitatives et scientifiquement élaborées nous font très largement défaut ». (Poussou, 1983.) Par ailleurs, il va de soi que ces évolutions prévisibles des capacités sont étroitement liées aux politiques de santé et de sécurité sociale dès le jeune âge, au niveau des salaires et revenus permettant une épargne en vue de la retraite (y compris pour les femmes) et, d'une façon générale, aux conditions d'environnement permettant le maintien du « capital humain » en bonne forme. Au surplus, le glissement progressif des équilibres entre l'importance numérique des différentes classes d'âges ne se déroule pas comme un film en accéléré, et nous ne nous réveillerons pas brutalement dans une société de vieillards : il s'agit d'une évolution lente à laquelle il devrait être possible de préparer nos structures sociales et nos mentalités. Car il s'agit de passer d'une observation microsociologique du vieillissement à une approche globale d'un effet collectif.

En fait, autant que de l'état réel des capacités, les craintes vis-à-vis le vieillissement social proviennent du regard porté sur la vieillesse ou, comme l'a écrit Riverin-Simard (1989), de « la valeur culturelle qu'une société accorde au temps ou aux diverses périodes de la vie ». L'oscillation, vis-à-vis du « troisième âge », est perpétuelle entre la dévaluation et son corollaire, c'est-à-dire un certain paternalisme qui imprègne le choix des centres d'intérêts, des expressions culturelles, des talents qu'on lui concède (par exemple dans les manifestations ou les « fêtes » qui lui sont réservées) — le « quatrième âge », quant à lui, marquant le retour au droit de recueillir l'apitoiement et l'infantilisation qui entourent les nourrissons. Philibert (1983) va jusqu'à mettre en doute à cet égard l'effet positif des institutions sociales créées par le développement d'une approche gérontologique érigée en connaissance spécifique, consacrée à l'étude parcellaire des « vieux » (en particulier aux États-Unis), « qui a sans doute plus desservi que favorisé notre compréhension du vieillissement et de la dynamique sociale des générations ».

Le champ des activités qui s'ouvre aux retraités (ou aux « inactifs » qui parviennent à cet âge) est actuellement marqué avant tout par la gratuité — au sens économique du terme (pas de rémunération financière) et même souvent au sens d'une certaine « inutilité » —, que l'on oppose à un usage efficace des efforts déployés, que ce soit dans le domaine artistique ou culturel, dans les apprentissages divers, et même dans l'effort physique, qui a en effet peu de chances à un âge avancé de déboucher sur un « exploit », sauf aux yeux de celui ou celle qui

l'accomplit. « La gratuité, la culture personnelle, si précieuses soient-elles, ne parviennent qu'incomplètement à valoriser le troisième âge à ses propres yeux et aux yeux de la société globale », souligne Mehl (1983). Bien plus, cette gratuité est vite sans valeur, voire suspecte, dans des sociétés où les pouvoirs sont du côté de l'argent et de l'aptitude à le faire fructifier. Ce manque de considération sociale atteint les autres « improductifs » tels que les femmes au foyer, qui, pour cette raison, se méfient du bénévolat, ou encore les sans-travail que l'on tente de « réinsérer » à l'aide d'activités non rémunérées. On connaît aussi la panique qui saisit par exemple les cadres d'entreprise ou les administrateurs publics atteints par la retraite — si tardive soit-elle parfois pour les plus haut placés —, lorsqu'ils sont dépossédés de leur marque sociale dont ils tiraient, pour certains, leur raison de vivre. Ce marquage social « de seconde zone » qui affecte encore les activités gratuites apparaît paradoxal, alors que les appels venant de tel ou tel point de la planète mobilisent les « actions humanitaires » ou font se multiplier les besoins de solidarité. Il n'en demeure pas moins que « l'assimilation entre vieillesse et retraite contribue à perpétuer une conception très étriquée de l'avenir... Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, le vieillissement est avant tout un problème de gestion politique et sociale » (Bourdelaïs, 1993). C'est cette gestion elle-même qu'encore une fois Philibert (1983) remet en cause, en se demandant si praticiens et chercheurs font « autre chose que pallier et consacrer les effets non voulus d'une politique économique qui se concentre sur le second âge, le rogne par les deux bouts et le surcharge du souci et du poids des deux générations dépendantes qui le suivent et des deux générations dépendantes qui le précèdent ».

RÉPARTITION DES ÂGES, ÉQUILIBRE SOCIAL

En termes de relations sociales, l'« effet mécanique » de la distribution changeante des personnes entre catégories d'âges est donc difficile à estimer comme tel, parce qu'il entretient des rapports complexes avec les statuts sociaux, qui sont eux-mêmes dépendants, on le sait, de bien d'autres variables —, y compris celles que l'on vient de rappeler, qui tiennent à l'action plus ou moins volontariste des pouvoirs en place pour favoriser un groupe plutôt qu'un autre. En ce sens, la « catégorie d'âges » n'est pas plus univoque que ces autres catégories qui définissent les différentes politiques développées dans les dernières décennies : la famille, les mères monoparentales, et même plus récemment les « exclus ». Ce sont souvent des moyens de désigner des cibles en s'épargnant l'analyse des conditions qui engendrent et différencient les situations auxquelles on voudrait remédier.

Les enjeux sociaux, du fait de ces imprécisions, sont particulièrement mal explicités, voire contradictoires. Ainsi, le discours « catastrophique » à propos du déséquilibre entre jeunes et vieux s'accompagne-t-il d'un réel investissement sur les enfants dans nos pays développés ? À l'opposé des affirmations, fortement idéologiques, qui exaltent le droit à la vie et la primauté de la fécondité au sein des familles, on constate que le budget du logement, de la santé, de l'éducation, du soutien social apparaît toujours comme trop gourmand, parce qu'il pèse sur la pression fiscale. Les responsables politiques ne peuvent, par ailleurs, sembler restreindre les avantages des catégories âgées qui constituent de plus en plus une part importante du corps électoral... En fait, favoriser le développement et l'équilibre du « capital humain » est un objectif de long terme, donc absent des perspectives des responsables qui ont en vue l'horizon de leur mandat. Ces débats démographiques, au surplus, restent majoritairement cantonnés dans l'univers des experts ou de certains élus et n'atteignent qu'épisodiquement, sur des points particuliers, les couches plus larges de l'opinion, quand se produit la médiatisation de certains événements ou de certaines « découvertes » retentissantes (par exemple dans le domaine médical ou dans celui de la génétique). Il n'y a pas de support populaire réel, au moins en France, pour une action volontariste soutenue destinée à modifier les équilibres démographiques — peut-être parce que, pour chaque famille, les choix restent affaire de décision personnelle et privée, peut-être aussi parce que chacun compte sur les autres pour adopter des comportements différents (en particulier natalistes) que l'on

n'envisage pas pour soi-même, ou encore parce que les conséquences à long terme des déséquilibres que décrivent les experts n'apparaissent pas concrètement dans la vie d'aujourd'hui.

Cette absence de dialogue social réel devrait inciter les chercheurs à s'interroger plus encore sur la portée des évolutions démographiques. Nous vivons dans un monde où des situations inédites se profilent, tandis que les moyens d'investigation se perfectionnent sans cesse : lente décroissance des taux de fécondité dans les pays développés alliés à un allongement de la vie sans précédent ; chute drastique plus ou moins ancienne des naissances à la suite de changements sociaux (France, Japon, Chine, ex-RDA, voire Québec) ; croissance démographique rapide (même si elle tend à se ralentir) dans les pays « jeunes » du tiers monde... Peut-être faudrait-il ajouter à ces disparités de répartition des âges celle qui se dessine à propos des sexes dans les pays où la naissance des garçons est favorisée au détriment de celle des filles, source de déséquilibre dont on n'a pas commencé à évaluer, ni même à imaginer les conséquences... Ces champs de recherche à peine ouverts sont stimulants pour les échanges entre démographes et sociologues et leurs voisins des autres disciplines : non seulement pour la fourniture d'outils et d'observations plus performants, mais pour l'approfondissement des concepts et des réflexions permettant de mieux comprendre les conséquences des transformations morphologiques sur les rapports sociaux.

Agnès PITROU

CNRS — LEST

35, avenue Jules Ferry

13626 Aix-en-Provence Cedex, France

RÉSUMÉ

Dans les sociétés occidentales, le changement des comportements familiaux, l'allongement de l'espérance de vie, les transformations de l'environnement socio-économique et de la culture ont induit des modifications importantes de la « pyramide des âges » dont la signification alimente le débat entre les experts qui les constatent et en anticipent les conséquences prévisibles. Ces conséquences sont examinées ici en regard de certains de leurs effets sur les liens sociaux, au plan intrafamilial et au plan collectif : recomposition des écarts entre les générations, apparition d'une étape pré-adulte, accroissement des responsabilités concomitantes vis-à-vis des ascendants et des descendants au sein des réseaux familiaux ; conflits potentiels entre générations concurrentes, vieillissement du tissu social au niveau collectif. Ces phénomènes en pleine évolution incitent particulièrement à un renforcement du dialogue entre démographie et sociologie.

SUMMARY

In Western societies, change in family behaviour patterns, increased life expectancy, transformations in the socio-economic environment and in culture have effected important modifications in the "age pyramid", the significance of which has fed the debate between experts who have recorded them and who have anticipated their foreseeable consequences.

These consequences are examined here in the light of some of their effects on social ties, inside the family and on the community level: the recomposition of the deviations between generations, the appearance of a pre-adult stage, the growth of concomitant responsibilities in relation to ascendants and descendants within family networks, potential concurrent intergenerational conflicts, and the aging of the social fabric on the community level. These phenomena in full evolution are a particular incentive to reinforcing the dialogue between demography and sociology.

RESUMEN

En las sociedades occidentales, el cambio de los comportamientos familiares, la prolongación de la esperanza de vida, las transformaciones del medio ambiente socio-económico y cultural han inducido modificaciones importantes en la « pirámide de edades », cuya significación alimenta el debate entre los expertos que las constatan y que anticipan sus consecuencias previsibles.

Estas consecuencias son examinadas aquí con respecto a algunos de sus efectos sobre los lazos sociales en el plano intra-familiar y en el plano colectivo : recomposición de las brechas generacionales, aparición de una etapa pre-adulta, crecimiento de las responsabilidades concomitantes frente a los ascendientes y a los descendientes en el seno de las redes familiares, conflictos potenciales entre generaciones en competición, envejecimiento del tejido social a nivel colectivo. Estos fenómenos en plena evolución incitan de manera particular a un fortalecimiento del diálogo entre la demografía y la sociología.

BIBLIOGRAPHIE

- Les Âges de la vie* (1982), « Actes du VII^e Colloque national de démographie. Strasbourg », mai 1982, *Travaux et Documents*, n^o 96 et 102, Paris, INED, PUF.
- ARIÈS, P. (1973), *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éd. du Seuil coll. Points.
- ARIÈS, P. (1983), « Les classes d'âge dans les sociétés modernes occidentales », *Les Âges de la vie, Travaux et Documents*, n^o 102, Paris, INED, PUF.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1988), *Sociologie des générations, L'Empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. « Le Sociologue ».
- ATTIAS-DONFUT, C. (1991), *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, coll. « Que Sais-je » ?, n^o 2570.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1995), *Génération, famille, État*, Paris, Nathan.
- BERTAUX-WIAME, I. (1987), « La temporalité particulière de l'espace familial », *La Dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Actes du Colloque de Liège, Université de Liège.
- BIRABEN, J.-N. (1982), « L'évolution récente du temps biologique dans les sociétés industrielles », *Les Âges de la vie, Travaux et Documents*, n^o 96, tome 1, Paris, INED, PUF.
- BIRABEN, J.-N. (1982), « L'évolution récente du temps biologique dans les sociétés industrielles », *Les Âges de la vie, Travaux et Documents*, n^o 96, tome 1, Paris, INED, PUF.
- BLÖSS, T. et F. GODARD, (1988), « Décohabitation juvénile : stratégie juvénile et conjoncture de l'existence », in C. Bonvalet, A. M. Fribourg, *Stratégies résidentielles*, Congrès et colloque, n^o 2, Paris, INED, PUF.
- BOULDING, E. (1981), *Où se situe la famille à une époque de transition sociale ?*, Institut de la famille, Vancouver.
- BOURDELAIS, P. (1993), *L'Âge de la vieillesse*, Paris, Odile Jacob.
- BOZON, M. et C. VILLENEUVE-GOKALP, (1994), « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, n^o 6, novembre-décembre 1994, Paris, INED.
- CHERLIN, A. J. et F. F. FURSTENBERG, (1986), *The New American Grandparent*, New York, Basic Books.
- CHESNAIS, J.-C. (1990), *La Démographie*, Paris, PUF.
- CHESNEAUX, J. (1988), « Le temps de la modernité », *L'Homme et la Société*, n^o 90, 4^e trimestre.
- COENEN-HUTHER, J. KELLERHALS, J. et M. VON ALLMEN, M. (1994), *Les Réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- COMMAILLE, J. (1987), « Les temporalités des régulations macro-sociales face aux nouvelles temporalités familiales », *Dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Actes du Colloque de Liège, Université de Liège.
- DANDURAND, R. (1987), « Une politique familiale : enjeux et débats », *Recherches sociographiques*, vol. XVIII, n^o 2-3, Québec.
- DANDURAND, R. et F. R. OUELLETTE, (1991), « Les relations de parenté dans la sociabilité et le soutien des foyers monoparentaux de trois quartiers montréalais », *Sociétés contemporaines*, n^o 17, mars 1994, Paris, L'Harmattan.
- DESPLANQUES, G. (1993), « Les familles en 1990 », *Solidarité Santé*, n^o 4, octobre-décembre 1993, Paris, Ministère des Affaires sociales.
- GALLAND, O. (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'Entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- GAUTHIER, M. (1988), *Les Jeunes Chômeurs*, Québec, I.Q.R.C.
- GODBOUT, J. et J. CHARBONNEAU, (1993), « La dette positive dans le lien familial », *Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, Paris, La Découverte, pp. 235-256.
- HILL, R. (1970), *Family Development in Three Generations*, Co. Cambridge, Mass Schendman Publishing.
- HÖHN, C. (1990), « Vue d'ensemble », in F. PRIOUX (dir.), *La Famille dans les pays développés : permanences et changements, Congrès et Colloques*, n^o 4, Paris, INED, PUF.
- JAVEAU, C. (1991), *La Société au jour le jour. Écrits de la vie quotidienne*, Bruxelles, de Boeck, Université.
- KENISTON, (1968), cité par R. RICHTER, « Post Adolescence as a New Phase in the Family Cycle ? », *Innovation*, vol. 7, n^o 1, 1994.
- LANGLOIS, S. (1986), « Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise », in F. DUMONT (dir.), *Une société des jeunes ?*, Québec, I.Q.R.C.
- LE BRAS, H. (1981), « Le cycle de la vie familiale : une nouveauté déjà périmée ? », *Dialogue*, AFCCC, n^o 72, 2^e trimestre.
- LEBRUN, F. (1986), « Le prêtre, le prince et la famille », in A. Burguière et al., *Histoire de la famille*, tome 2, Paris, Armand Colin.
- LE WITA, B. (1991), « L'énigme des trois générations », in M. Segalen, (dir.) *Jeux de familles*, Paris, Presse du CNRS.
- MARILLER, N., B. PLISSON, J., SCHWARTZ, J., VÉRON et F. WORMSER, (1995), « La conférence du Caire sur la population et le développement : enjeux, débats, résultats », *Revue française des Affaires sociales*.
- MARSHALL, V.W. (1981), *Some Characteristics of Future Aged*, Hamilton, McMaster Quantitative Studies, Report n^o 6.
- MEHL, R. (1983), « Valorisation des âges dans la société actuelle », *Les Âges de la vie*, tome 2, *Travaux et Documents*, n^o 102, Paris, INED, PUF.
- PHILIBERT, M. (1983), « Évolution du parcours des âges, évolution du discours des sciences », *Les Âges de la vie*, tome 2, *Travaux et Documents*, n^o 102, Paris, INED, PUF.
- PITROU, A. (1994), *Les Politiques familiales. Approches sociologiques*, Paris, Syros éditeur.
- POURSIN, J.-M. (1994), « Graver la pyramide des âges », *Communications*, n^o 5.
- POUSSOU, J.-P. (1983), « Pour une histoire de la vieillesse et du vieillard dans les sociétés européennes », *Les Âges de la vie*, tome 2, *Travaux et Documents* n^o 102, Paris, INED, PUF.

- RENÉ, J.-F. (1993), « La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXV, n° 1, printemps 1993, Université de Montréal.
- RICHTER, R. (1994), « Post Adolescence as a New Phase in the Family Cycle ? », *Innovation*, vol. 7, n° 1.
- ROULLEAU-BERGER, L. (1991), *La Ville-intervalle, jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- ROUSSEL, L. et L. GIRARD, (1983), « Régime démographique et âges de la vie », *Les Âges de la vie* tome 1, *Travaux et Documents*, n° 96, Paris, INED, PUF.
- ROUSSEL, L. (1987), « Données démographiques et structures familiales », *Année sociologique, sociologie de la famille*, n° 37.
- THÉRY, I. et M.-J. DHAVERNAS, (1993), « La parenté aux frontières de l'amitié : statut et rôle du beau-parent dans les familles recomposées », in M. T. Meulders-Klein, et I. Théry (dir.), *Les Recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.
- THOMSON, D. (1992), « Naître la bonne année ? Âge, justice et générations dans les États modernes », *Sociétés contemporaines*, n° 10, juin.
- WILBERS, J. et U. LEHR (1990), « Le rôle des femmes dans les familles à plusieurs générations », in F. Prioux (dir.), *La Famille dans les pays développés : permanences et changements, Congrès et Colloque*, n° 4, Paris, INED, PUF.